

"La Praille" - un nouveau type de stade : centre sportif, culturel et commercial

Autor(en): **Baertschi, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **96 (2001)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-175937>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

«La Praille» – un nouveau type de stade

Centre sportif, culturel et commercial

Pierre Baertschi, architecte,
Carouge

Le développement important des activités de loisirs est l'une des caractéristiques de notre époque. Ainsi, récemment plusieurs projets de stades couverts, auxquels sont accolés des centres commerciaux, ont été développés dans notre pays; l'un d'entre eux est le stade de la Praille à Genève. Ce dernier comprendra un stade de 30 000 places et permettra d'accueillir d'importantes manifestations comme des super-coups ou des mégaconcerts. Toutefois, c'est à Bâle qu'une réalisation de ce genre est la plus avancée. En effet, le 30 juin 2001 sera inauguré le nouveau stade de Saint-Jacques qui compte 30 500 places.

Les installations du stade des Charmilles qui abritent le club du Servette Football Club étant devenues vétustes et inadaptées aux nouvelles normes et besoins en la matière, divers milieux se regroupent en vue d'établir un nouveau projet. A la fin de l'année 1996, le choix se porte sur le site de la Praille, l'emplacement des anciens abattoirs de la Ville – désormais désaffectés – paraissant convenir à une telle installation. Au cours du printemps 1997, suite à un concours, un projet est retenu.

Trois parties distinctes

Future propriétaire des installations, la Fondation du Stade de Genève est un organisme mixte incluant une participation des collectivités publique, mais demeurant de droit privé. Elle inclut une représentation de l'Etat de Genève, de deux communes (Ville et Lancy) ainsi que de milieux privés intéressés (issus de la finance et du commerce). Quant à la gestion du stade, elle sera confiée à une Société d'exploitation qui est l'émanation du club résidant, soit le Servette Football Club. Le complexe de la Praille comporte trois parties distinctes. Il s'agit premièrement du stade, qui pourra être utilisé également pour d'autres types de grandes manifestations que les matches de football (par exemple pour des méga-concerts). En second lieu un bâtiment de liaison, incluant notamment un hôtel, sera accolé aux arènes sportives; enfin un centre commercial et de loisirs comprenant un parking de neuf cents cinquante places réparties sur deux niveaux complètera le tout.

Das «La Praille»-Projekt aus der Vogelschau: links das multifunktionelle Stadion mit integriertem Konferenzzentrum, in der Mitte der turmartige Verbindungstrakt mit Hotel, Kulturzentrum und Bank, rechts das Einkaufs- und Freizeitzentrum (Jelmoli)

Le projet de la Praille : à gauche, le stade multifonctions avec un centre de conférences intégré; au centre, le bâtiment de liaison en forme de tour avec un hôtel, un centre culturel et une banque; à droite, le centre commercial et de loisirs (Jelmoli)

Le stade sera de conception asymétrique en coupe, l'une des faces des tribunes étant plus élevée que son côté opposé. Cette conception résulte essentiellement de motifs d'ordre phonique. Pour des raisons de sécurité notamment, une grande esplanade périphérique et des dévestitures sont prévues. Le niveau de la tribune d'honneur comprendra également des loges ainsi que les restaurants. Le programme inclut encore un centre de conférences et un studio de télévision propre à faciliter la couverture médiatique des grandes manifestations. En continuité avec le bâtiment de

liaison, le programme d'ensemble inclut un hôtel, un business center, un bowling, un fitness, une garderie, des salles de jeux, une boutique pour supporters, un centre culturel ainsi qu'une agence bancaire. La vocation des différents équipements envisagés sera bien entendu à dominante sportive et un site permanent d'exposition sera consacré à l'histoire du football. Le projet a été élaboré par les architectes Mocellin, Steigerpartner et Richardet-Saini pour ce qui concerne le stade et le bâtiment de liaison. Quant au centre commercial et de loisirs, confié à l'architecte Philippe Weber, il regroupera plus de septante enseignes représentant divers types de commerces. Il se développera sur 32 000 m² de surface brute et sur trois niveaux, selon le principe d'une circulation organisée autour d'un atrium et sous une toiture semi-végétalisée. Un supermarché COOP occupera à lui seul une surface d'environ 5000 m². La conception retenue pour ce complexe de loisirs consiste à créer diverses animations autour du stade. Il sera possible de venir prendre de l'essence, de



manger au restaurant panoramique ou au fast food, de se détendre dans les salles de jeux, de faire ses courses, de passer la nuit à l'hôtel, de bénéficier des services du Centre de conférences, etc.

Quant au financement du stade dont le coût est évalué à 86 millions de francs, il sera assumé à hauteur de près de 60% par des fonds privés et de 36% par les collectivités publiques (cantons, communes et Confédération). Le solde, soit un peu plus de 4% sera assuré par une souscription publique lancée auprès des membres fondateurs du club résidant. Le coût estimé de l'ensemble des trois composantes de l'opération s'élève à environ 226 millions de francs. Par comparaison, il est intéressant de relever que le montant annoncé du super-stade bâlois de Saint-Jacques est de l'ordre de 245 millions de francs.

Des «Charmilles» aux espaces verts

Le stade de la Praille est situé dans une zone industrielle bien desservie à la fois par les réseaux autoroutier et ferroviaire. La création d'une halte à la gare de la Praille est prévue et la poursuite des projets de liaison ferroviaire entre les gares de Cornavin et des Eaux-Vives renforcerait l'importance de cet axe d'importance régionale voire internationale et à vocation transfrontalière. L'accès par les transports publics est également privilégié. Mais le lancement d'un projet de cette importance en pleine agglomération nécessite à l'évidence un certain consensus. C'est du reste vraisemblablement pour cette raison que les Bâlois ont prévu d'adjoindre au stade de Saint-Jacques une résidence pour personnes âgées con-

férant ainsi un volet social à ce projet. Leur stade contiendra donc 107 appartements entre les 3^e et 9^e étages!

A Genève, la promesse a été faite que, après l'achèvement du chantier de la Praille, l'ancien stade des Charmilles – situé dans un quartier à forte densité de population et dépourvu en espaces verts – serait démoli puis aménagé en espaces verts. Le quartier des Charmilles sera ainsi doté d'un nouvel équipement public apprécié par la population et les enfants d'un quartier à cet égard peu favorisés. Néanmoins, un Comité de citoyens favorable à un «redimensionnement du stade» genevois a entrepris diverses démarches de nature juridique (recours) et politique (initiative populaire) en vue de contraindre les initiants à une redéfinition du programme de ce projet jugé excessif. Le Parlement cantonal sera amené à se prononcer au cours du printemps 2001. Entre temps, les travaux de démolition des anciens abattoirs et des bâtiments annexes ont déjà eu lieu et les juridictions n'ont pas retenu d'effet suspensif, le chantier se poursuivant.

Genève cherche à garder son renom

Le développement de grands équipements de loisirs est un phénomène de notre époque. L'apparition de parcs récréatifs, de cinémas multiplex, de piscines ludiques et de grands stades couverts confirme cette évolution. Ces nouveaux équipements sont de portée régionale et ils répondent aux besoins des loisirs de masse, qui ont pour corollaire une mobilité accrue et une recherche d'occupation du temps libre de ces nouvelles catégories de consommateurs. Achats et sortie au restaurant font partie de cette réalité. A cet égard, la conception des grands stades, dont la réalisation a commencé dans notre pays, s'inscrit dans une tendance générale. La retransmission des matches de coupes et la médiatisation des sports – et en particulier du football – accompagne ce mouvement.

Ville à vocation internationale et cité de congrès, Genève cherche à se doter d'équipements performants, propres à maintenir le renom et l'attractivité commerciale de l'agglomération. La construction de l'Arena, l'extension des halles de Palexpo et la construction d'un grand stade vont dans la même direction. Toutefois, à Bâle comme à Genève, de tels projets s'inscrivent aujourd'hui également dans la logique d'un développement urbain et ils impliquent la prise en compte des contextes urbanistiques et politiques locaux. Décidément, ces enjeux d'un nouveau genre sont à la mesure de nos nouvelles conurbations et préfigurent la nature des choix qui seront ceux du siècle à venir.



«La Praille» – ein neuer Stadion-Typ

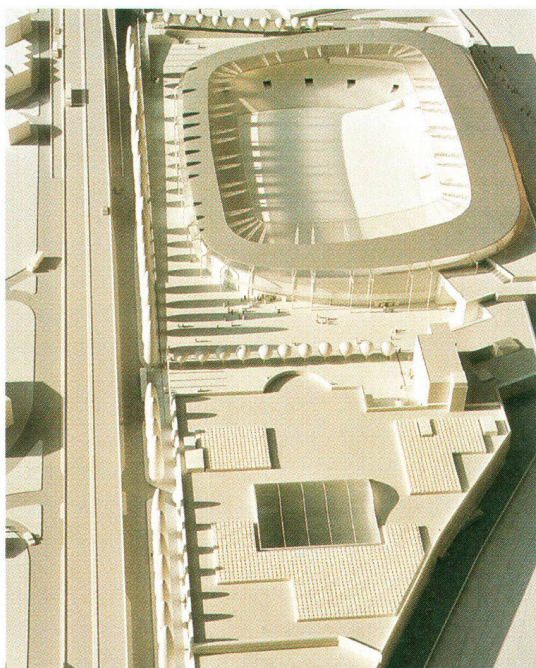
Sport-, Kultur- und Geschäftszentrum

Die starke Zunahme der Freizeitaktivitäten ist charakteristisch für unsere Epoche. So wurden in letzter Zeit in unserem Land verschiedene Projekte für gedeckte Stadien entwickelt, denen Handelszentren angeschlossen sind; eines davon ist das Stadion von La Praille in Genf. Es wird 30 000 Zuschauern Platz bieten und wird es ermöglichen, darin bedeutende Veranstaltungen, wie Fussball-Cupspiele oder Grosskonzerte durchzuführen. Das fortgeschrittenste Projekt dieser Art steht jedoch in Basel, wo am 30. Juni 2001 das neue St. Jakobs-Stadion für 30 500 Zuschauer eröffnet wird.

Pierre Baertschi, Architekt,
Carouge

Im Hinblick auf seine spätere Nutzung für grosse Sport- und Konzertanlässe wird das Genfer «La Praille»-Stadion aus akustischen Gründen asymmetrisch angelegt werden (Meyer)

Afin d'accueillir de grands événements sportifs et culturels, le stade de la Praille sera aménagé asymétriquement pour offrir une bonne acoustique (Meyer)



Nachdem das Stadion von Charmilles, das bisher den Genfer Fussballklub Servette beherbergte, nicht mehr heutigen Anforderungen entsprach, wurde ein neues Projekt entwickelt. Dieses ist 1997 aus einem Wettbewerb hervorgegangen, soll auf dem Gelände des früheren städtischen Schlachthaus verwirklicht werden und wird von einer privaten Stiftung mit Beteiligung der öffentlichen Hand getragen.

Dreiteiliges Projekt

Das Projekt umfasst erstens das Stadion, das verschiedenartigen Veranstaltungen dienen soll, zweitens einen Verbindungstrakt mit Hotel und drittens ein Geschäfts- und Freizeitzentrum mit Parkhaus. Aus akustischen Gründen ist das Stadion asymmetrisch angelegt, eine Tribünenseite soll höher als die gegenüberliegende werden, und aus Sicherheitsgründen ist ein weiträumiger Vorplatz geplant. Das dem Hotel angeschlossene Geschäfts- und Freizeitzentrum sieht unter anderem Bowling-, Fitness-, Spielanlagen, ein Kulturzentrum, eine Ausstellung zur Geschichte des Fussballs und

auf einer Fläche von 32 000 Quadratmetern auf drei Ebenen und um ein Atrium angeordnet über 70 verschiedenartige Geschäfte vor. Es wird daher möglich sein, hier einzukaufen, zu essen, zu spielen, zu übernachten, Kurse zu besuchen usw. Die Kosten für das Stadion sind auf 86 Millionen Franken veranschlagt und werden zu 60 % von privater Seite, zu 36 % von der öffentlichen Hand und zu 4 % durch eine Aktion unter den Mitgliedern des ansässigen Fussballclubs finanziert. Unter Einschluss der übrigen Anlagen soll das Gesamtprojekt 226 Millionen Franken kosten. Zum Vergleich: Das Basler Vorhaben rechnet mit einem Aufwand von 245 Millionen Franken. Da sich das Industriegebiet von La Praille an einer regional und international wichtigen Verkehrsachse befindet, soll in diesem Gebiet auch das öffentliche Verkehrsnetz (Bahnverbindung zwischen Cornavin und Eaux-Vives) ausgebaut werden.

Charmilles-Stadion soll Grünraum werden

Es ist in Genf versprochen worden, dass das bisherige Charmilles-Stadion, welches in einem bevölkerungsreichen Quartier liegt, abgebrochen und in eine Grünzone verwandelt werden soll, sobald das La Praille-Projekt vollendet ist. Mittlerweile hat sich jedoch eine Bürgergruppe gebildet, die sich mit rechtlichen und politischen Schritten für eine Redimensionierung des ihrer Ansicht nach überrissenen neuen Projektes einsetzt. Das Kantonsparlament wird sich im Laufe dieses Frühjahres mit deren Vorstössen befassen. Nichtsdestotrotz sind der alte Schlachthof und seine Nebengebäude bereits abgebrochen worden. Denn Genf als Stadt mit internationaler Ausstrahlung und Kongressort versucht, sich mit Dienstleistungseinrichtungen auszustatten, die seinem Namen gerecht werden. Die Arena, die Erweiterung der Palexpo-Hallen und nun der Bau eines grossen Stadions zielen in diese Richtung. Dennoch wollen auch die neuartigen Projekte eingebettet sein in den städtebaulichen und politischen Kontext des Ortes und unserer immer enger zusammenwachsenden Städte.